



# Intégrer l'agriculture dans votre PLU

## Commune d'Archamps

### 4. Note de synthèse

**Votre contact :**

Laurine MOTTAZ

Chargée d'études

☎ 04 50 25 69 04 - 06 99 02 29 97

✉ [laurine.mottaz@smb.chambagri.fr](mailto:laurine.mottaz@smb.chambagri.fr)

Réalisation : mars - avril 2017

Date de remise : juin 2017



## 1. Atouts et fragilités de l'agriculture d'Archamps et principales données chiffrées

Les chiffres de l'agriculture d'Archamps :

	Archamps
Nombre d'exploitations professionnelles qui siègent sur la commune	8
Nombre d'actifs ( <i>chefs d'exploitation et aides familiaux</i> )	14
Equivalents temps-plein	15
Double activité ( <i>EA n'ayant pas au moins une personne à temps plein</i> )	0 EA
Exploitations individuelles ou sociétés mari-épouse ( <i>sur exploitation avec activité agricole à titre principal</i> )	4 EA
Sociétés ( <i>hors mari-épouse</i> )	4 EA
Nombre d'exploitations d'élevage	7
Nombre d'exploitations bovins-lait ( <i>en production principale</i> )	6
Nombre de vaches laitières	270
Elevage des génisses	0,89 génisse par VL
Exploitations autonomes en fourrage	6/8 – moyenne 98 %
Exploitations labélisées Suisse Garantie	6
Exploitations en Agriculture Bio	1
Production laitière (lait de vache)	1 730 000 litres/an
Transformation à la ferme	0 EA
Nombre d'exploitations en circuits courts	3 EA
Pérennité ( <i>nbr EA à pérennité assurée</i> )	8/8 - 100 %
Bâtiments modernisés	58 % (11/19)
Nombre d'exploitation soumis au RSD	5
Nombre d'exploitation au régime des IC	2
Surface moyenne des exploitations d'élevage	57 ha
Surfaces agricoles de la commune	470 ha
Ratio de surfaces agricoles dans la commune	44 %

## En résumé, l'agriculture d'Archamps :

Une agriculture dynamique et jeune qui a opté pour les pratiques extensives et des produits de qualité.

### Des atouts importants...

- ✓ Des exploitations dont l'avenir est assuré par une bonne dynamique d'installation
- ✓ Des terres de bonne qualité et exploitées en totalité
- ✓ Une agriculture tournée vers la préservation des sols et les enjeux environnementaux du territoire
- ✓ Une bonne valorisation des produits grâce aux cahiers des charges et à la vente en Suisse (Suisse Garantie et AB)
- ✓ Un bassin de population qui favorise la diversification et les circuits courts



### ...mais des fragilités qui demeurent

- ✗ Peu de surfaces en propriété
- ✗ Des pertes de foncier régulières qui fragilisent les EA et qui les mettent en concurrence
- ✗ Un risque de remise en cause de l'autonomie fourragère des EA
- ✗ Une circulation agricole difficile notamment aux horaires pendulaires
- ✗ Une cohabitation parfois difficile avec la population locale
- ✗ Un accès au logement difficile pour les jeunes repreneurs

## 2. Pourquoi l'agriculture a-t-elle besoin de surfaces ?

### → Pour assurer une autonomie fourragère

Nécessité de disposer de surfaces pour produire au maximum l'alimentation du troupeau (céréales, pâtures et foin).

### → Pour épandre les effluents d'élevage

Compte tenu du système en place l'urbanisation n'est pas encore limitative pour l'épandage.

### → Pour se développer et se moderniser

Permettre aux exploitations de se moderniser en laissant une marge de manœuvre aux sièges pour s'agrandir.

### → Pour respecter les engagements financiers liés aux surfaces : ICHN, DPB, MAEC...

## 3. La nécessité de sites adaptés et fonctionnels

### Maintenir autant que faire se peut un recul minimal de 100 mètres autour des fermes

### A Archamps, 5 sites sont contraints par des tiers à moins de 50 mètres de leurs bâtiments

Cinq sites d'exploitations ont des tiers à moins de 50 mètres de leurs bâtiments **Cela signifie que d'ores et déjà des exploitations sont contraintes dans leur fonctionnement actuel.**

### Des angles d'ouverture à conserver

La profession agricole considère que les conditions satisfaisantes d'exploitations nécessitent **un minimum** de 120° d'angle d'ouverture.

## 4. Les surfaces agricoles à enjeux à Archamps

La **carte 4**, dite « de synthèse », indique l'importance agricole des espaces.

La commune d'Archamps compte encore de beaux espaces agricoles qu'il est important de conserver. L'urbanisation s'est développée dans les secteurs les moins accidentés qui correspondent également à d'excellentes surfaces agricoles. **L'urbanisation est donc en concurrence directe avec l'activité agricole quant à l'utilisation du foncier.**

Les surfaces agricoles du nord de la commune présentent un bon niveau de qualité. Elles sont particulièrement fertiles, mécanisables et, à ce jour, encore peu mitées par l'urbanisation. **Elles constituent l'ossature agricole de la commune.** Les coteaux, au pied du Salève, sont moins facilement mécanisables mais permettent le pâturage des animaux et donc de libérer les surfaces plus plates pour la production de fourrage.

## 5. Conclusion

L'agriculture d'Archamps est principalement basée sur l'élevage laitier, la production de fourrages et de céréales. Les exploitations agricoles professionnelles y sont pérennes grâce à des chefs d'exploitations jeunes ou des successeurs déjà identifiés. Les exploitations de la commune sont quasi-autonomes en fourrage et profitent des terres fertiles de la commune pour la production de grandes cultures, ce qui est un point fort du territoire.

Les exploitants possèdent peu de maîtrise sur le foncier qu'ils exploitent. Ils sont en moyenne propriétaires de moins de 15 % des terres qu'ils valorisent. Ainsi, il est important de garder en mémoire que les surfaces plates et mécanisables représentent un atout considérable pour les agriculteurs de la commune et qu'il faut en prendre compte dans la définition des zonages du PLU. Aussi, le PLU doit être vigilant sur les distances qui séparent les sites d'exploitation des habitations afin de garantir le bon fonctionnement de leur systèmes. Il est également indispensable de prendre en considération les véhicules agricoles et leur gabarit sur les axes routiers.